



RAPPORT D'ACTIVITE
PRESTATION BILAN DE COMPETENCES
RÉSULTATS DES ENQUÊTES DE SATISFACTION

2023/ 2024

Établi sur la base d'enquêtes adressées à nos bénéficiaires de bilan de compétences,

En 2023/2024, Lama AL ATASSI a accompagné une seule bénéficiaire à Paris;

À l'issue de nos bilans, nous proposons systématiquement un questionnaire à chaud afin d'évaluer la satisfaction globale de nos bénéficiaires et un autre à froid à 6 mois

Un score de satisfaction qui s'élève à 9 / 10, que nous avons à cœur d'améliorer année après année grâce à nos process d'amélioration continue.

100%
des bénéficiaires déclarent être très satisfait de l'entretien d'information sur la démarche bilan de confiance

100%
des bénéficiaires déclarent être très satisfait de la relation de confiance avec leur conseiller, il déclarent être satisfait de **son professionnalisme et de sa disponibilité, écoute, clarté des explications.**

100%
Déclarent être très satisfait des conditions, des horaires, des équipements et des moyens utilisés.



100%

Déclarent avoir réussi grâce à l'accompagnement définir un projet professionnel et vérifier sa faisabilité

100%

déclarent avoir reçu en fin de parcours un document de synthèse

90%

Déclarent être satisfait globalement de leurs bilans

Les résultats indiqués ici ont été rapportés par **1 bénéficiaire** ayant terminé leur bilan de compétences entre le 01/03/2024 et le 06/12/2022 .

Ce rapport d'activités concerne les bilans de compétences pris en charge par notre organisme de formation CB CONSEIL A, il s'agit de tous dispositifs de financement confondus.

Les sources des informations

Les rendez vous et entretiens de suivi à 6 mois, réalisé par notre organisme avec tous les candidats.

Les questionnaires satisfactions réalisées en fin de Bilan de compétences et à 6 mois.

Les documents interne : Les synthèses, compte rendu des entretiens à 6 mois, grill d'évaluation.

Les bilans de formations transmis à des fins utiles comme ceux transmis dans le cadre de l' AIF à pôle emploi

CONCLUSION ET PISTES D'AMELIORATION

Dans l'ensemble la prestation bilan de compétences dispensé par Conseil A répond parfaitement aux besoins et exigences des bénéficiaires et au cadre légal.

Les résultats sont positif dans l'ensemble et la prestation a permis au bénéficiaires de :

- Effectuer le changement professionnel attendu
- Reprendre une formation ou une VAE
- Retrouver un emploi après une longue période de chômage
- Ou envisager un projet de création d'entreprise
- Se connaître et mieux savoir se orienter dans le monde professionnel



CONSEIL A

- Gagner en confiance en l'avenir professionnel
- Améliorer dans l'ensemble leur bien être au travail

S'il y a peu de points faibles qui ont été soulignés par les répondants, il y en a un qui revient souvent : la durée du bilan de compétences est souvent considérée comme trop courte. Le dispositif prévoit 24h au total étalés sur 2 à 3 mois.

Les attentes, les situations et les contraintes organisationnelles des bénéficiaires étant très diversifiées, il apparaît opportun de conserver ou même d'accentuer la souplesse du dispositif en ce qui concerne l'étalement dans le temps des entretiens.